

RESTAURATION : La Pataterie remporte un procès contre ses franchisés

[LA PATATERIE DEVELOPPEMENT](#) / **T** : 05.55.35.87.94, qui possède l'enseigne de restauration spécialisée dans les pommes de terre La Pataterie, et qui siège à Limoges (Haute-Vienne); était en procès contre 12 de ses franchisés qui réclamaient 450.000 euros, correspondant à des remise fournisseurs non versées selon eux. Le tribunal de Commerce de Limoges vient de statuer en faveur de la maison-mère, qui a débouté les plaignants.
www.lapataterie.fr